



Place des Sports 3 / 2950 Courgenay
Tél. 032 471 21 22

Aux parents qui payent le tarif maximum

Chers parents,

Afin de pouvoir mettre en vigueur le tarif de facturation cantonal des crèches, nous avons besoin de pièces justificatives concernant chaque enfant et ses parents.

En ce qui concerne votre/vos enfant(s), nous avons besoin d'un document qui atteste que vous ne désirez pas nous communiquer vos sources de revenus, puisque vous êtes au tarif maximum. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir signer et nous retourner le talon ci-dessous, dans les meilleurs délais.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Patricia Kneuss

La Directrice

✂

Par ma signature ci-après, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de placement de mon/mes enfants Au CAP'E.

Après étude des barèmes, je décide de renoncer à produire les documents exigés et j'accepte donc d'être taxé au tarif maximum prévu par la nouvelle tarification d'août 2018.

Date : Signature :